



U S A G E S
GROS ŒUVRE
(UGO)

Pont de fin d'année 2016-2017

PONT DE FIN D'ANNÉE (jours fériés et vacances de fin d'année 2016-2017)

Tableau de fermeture des ateliers et chantiers

Etant donné qu'une **semaine de vacances** doit obligatoirement être prise en **fin d'année**, le tableau de fermeture des ateliers et chantiers est le suivant :

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8

 5 jours ouvrables payés comme vacances
(26, 27 décembre 2016 et 2, 3 et 4 janvier 2017*)

 5 jours compensés
(28, 29, 30 décembre 2016 et 5 et 6 janvier 2017)

* Les jours de vacances fixés sur l'exercice 2017 (les 2, 3 et 4 janvier 2017) sont relatifs au droit acquis en 2016. Ils ne peuvent servir à la compensation d'éventuelles heures perdues pour cause d'intempéries. Ils doivent être rémunérés en sus (prorata temporis) en cas de résiliation du contrat de travail en cours d'année.

Le travail s'arrêtera le **vendredi 23 décembre 2016 à 17 heures** et reprendra le **lundi 9 janvier 2017 à 8 heures**.

N.B. : Selon leur propre calendrier, les entreprises ont la possibilité **d'avancer** la fermeture **avant** le pont de fin d'année ou de **retarder** la reprise du travail **après** ce même pont de fin d'année 2016/2017, en y intégrant davantage de jours compensés, des soldes éventuels d'heures supplémentaires et/ou de jours de vacances.